

Pour **Ski Club Meyrin**
Pour **Musique Municipale de Meyrin**

M. Anton JEKER
M. Roman RAMER

56^e Assemblée générale du Cartel
Lundi 26 mars 2018 – Aula des Boudines à 19h00

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'Assemblée générale tenue le lundi 13 mars 2017, nous avons procédé, par sondage, à la vérification des comptes du **CARTEL** pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Par notre contrôle, nous pouvons certifier :

- Que les comptes sont tenus avec soin et exactitude ;
- Que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés.

En conclusion, nous ne pouvons que vous recommander d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité du Cartel.

Les vérificateurs :

Anton JEKER

Roman RAMER



Ps. : Original pour le secrétariat du Cartel.
Copie aux deux vérificateurs des comptes

Annexes : Originaux du bilan et du compte de Pertes et Profits signés, pour le Cartel

Meyrin, le 1^{er} mars 2018